



*Ville de Pontivy*

## **Commission extra-municipale du commerce**

### **Compte-rendu de la réunion du 15 janvier 2019**

C35-2019-001

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

- Christine LE STRAT, Maire de Pontivy
- Jacques PERAN, Adjoint délégué au commerce
- Claude VIET, Vice-Président délégué à l'économie – Pontivy Communauté
- Paul LE GUERNIC, Conseiller municipal – commission commerce (par conférence téléphonique)
- Pierre-Yves LEFEBVRE – Responsable développement économique – Pontivy Communauté
- Jean-Marie HERVE, CCIM, Responsable de la délégation de Pontivy
- Gwenaël RIO, CMA, Président de la délégation de Pontivy
- Serge LEBRETON, Président Triskell Développement
- Jérôme FORESTIER, Président UCIAP
- Denis DAVID, Ateliers David
- Yannick TREBOUTA, SCI Keryna
- Xavier BELANGER, Directeur de cabinet
- Kévin NADO, Animateur commerce Pontivy

#### **ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS**

- François-Denis MOUHAOU, Adjoint délégué à l'urbanisme et au développement durable
- Alain PIERRE – Conseiller municipal – commission commerce
- Emilie CRAMET, Conseillère municipale
- Marie –Madeleine DORE-LUCAS, Conseillère municipale
- Christophe MARCHAND, Conseiller municipal
- Maryline BENABES, CCIM, Présidente de la délégation de Pontivy
- Gwenola VIGOUROUX, CMA, Responsable de la délégation de Pontivy
- Yves GUILLATEAU, Président Pontivy Sud Entreprises
- René PIQUET, Représentant des marchés
- Marcel COETMEUR, Représentant des consommateurs

## **1 - Projet SCI Keryna**

Mme la Maire de Pontivy introduit la réunion et rappelle que la tenue de la commission extra-municipale du commerce a pour objectif d'informer sur les projets en cours et de maintenir un équilibre commercial entre centre-ville et périphérie.

Messieurs David et Trébouta rappellent que ce projet de rénovation est assez ancien puisque le permis de construire a déjà été reporté. L'objectif est de réhabiliter l'ensemble du bâtiment pour créer 4 cellules respectivement de 324, 158, 159 et 311 m<sup>2</sup>. La cellule de 324 m<sup>2</sup> donnant sur l'axe Albert de Mun est réservée par l'enseigne France Pare-Brise. La cellule adjacente de 158 m<sup>2</sup> est également réservée par le loueur de véhicules Europcar. Les deux autres locaux sont toujours en cours de commercialisation.

Monsieur Forestier et Madame La Maire rappellent la nécessité de ne pas installer d'activités concurrentes du centre-ville. Monsieur Trébouta assure qu'il restera vigilant quant au maintien d'une attractivité forte en centre-ville et fait référence au maintien par sa famille de l'Intermarché Contact dans la rue Nationale.

Les élus de la ville de Pontivy mettent également en évidence le fait que les cellules situées en périphérie qui sont inférieures à 400 m<sup>2</sup> de surface de plancher, ne respectent pas les préconisations du SCoT. Monsieur Viet ajoute qu'à partir de 2020 et l'entrée en application du PLUI, les projets commerciaux devront respecter cette disposition.

Concernant le calendrier d'installation, les porteurs de projet indiquent que le bâtiment sera livré début mars 2019. Les enseignes auront à leur charge le second œuvre avant leur ouverture.

**Les membres de la commission émettent un avis favorable mais restent vigilants quant aux enseignes qui occuperont les deux cellules toujours vacantes.**

## **2- Projet SOPIC**

Un point est fait sur le projet SOPIC – (Intersport et BUT). Madame La Maire rappelle que ce projet avait été présenté lors de la commission extra-municipale du commerce du 12 juillet 2018 et avait finalement obtenu un avis favorable.

Le projet a ensuite reçu un avis favorable en CDAC le 17 juillet 2018, puis défavorable en CNAC du 22 novembre 2018 pour des motifs entre autres de circulation. Madame La Maire rappelle toutefois que la ville de Pontivy avait fourni des garanties en matière d'aménagement de voirie aux porteurs de projet (création d'un rond-point).

### **3 - Projet Morvan**

Après avoir pris un peu de retard, les travaux du projet de Gaël Morvan (restaurant / épicerie fine) dans la zone commerciale de la Niel – Avenue de la Libération, ont débuté. L'ouverture est prévue en juin 2019.

**L'ordre du jour de la commission étant épuisé, Madame La Maire clôt la réunion.**